

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS (OPH32)**

**Décision N° 2023 035 CA**

**SEANCE du 18 octobre 2023**  
Présidée par Monsieur **Bernard KSAZ**  
L'An deux mille vingt trois  
Le dix-huit octobre à 09h30

Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière de son Président.

Membres convoqués : 23  
Présents : 12  
Pouvoirs : 8  
Absents excusés : 3

Membres présents ayant voix délibérative : Mmes/MM Bernard KSAZ, Président – Charline DUMONT, Vice-Présidente, Conseillère Départementale – Patricia MARROCQ, Conseillère Départementale – Francis LARROQUE, Conseiller Départemental – Françoise CARRIE, Personnalité Qualifiée élue local – Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local – Suzanne MACABIAU, Personnalité Qualifiée – Anne BIEMOURET, Personnalité Qualifiée – Régis SANSOT, Représentant d'association œuvrant pour l'insertion – Jacques JEAN-LOUIS, Représentant l'UDAF – Martine LAFFONT, Représentante des locataires – Ahmed MOUHOUCHE, Représentant des locataires

Excusés ayant donné pouvoir : Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, Conseillère Départementale à Charline DUMONT, M. Michel BURGAN, Personnalité Qualifiée à Régis SANSOT, Mme Marie-Ange PASSARIEU, Personnalité Qualifiée à Suzanne MACABIAU, Mme Colette SABATHE à M. Jacques JEAN-LOUIS, M. Franck CHARRIE, Représentant la CAF à Mme Marine LAFFONT, M. Pascal RICAUD, Représentant Syndicat CGT à Charline DUMONT, Marie-Laure AMIGUES, Représentante des locataires à Bernard KSAZ, M. Lahcen GHANMOUNI, Représentant des locataires à Bernard KSAZ.

Excusés : Mme Charlette BOUE, Conseillère Départementale, M. Philippe LAFFORGUE, Représentant Action Logement Services, Représentant Syndical UD CFDT.  
M. le représentant du Conseil Départemental.

Assistaient à la séance : Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32, M. CERES Michel, Chef d'unité Politique de l'Habitat à la DDT, représentant Monsieur le Préfet du GERS  
Monsieur Michaël BOUTINES, secrétaire du C.S.E  
Christine PUJOS, Secrétaire de séance

---

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024 (DOB)**

Le Président informe le Conseil que l'article R423-6 du Code de la Construction et de l'Habitation, impose à l'Office Public de l'Habitat du Gers de soumettre au Conseil d'Administration les éléments constitutifs permettant un Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2024 dans les deux mois précédant l'examen du budget.

Les contextes réglementaires, économiques et une inflation en forte augmentation, ont des répercussions fortes sur les organismes de logements sociaux et plus particulièrement le nôtre.

**LE CONSEIL**, après en avoir délibéré, **décide à l'unanimité** d'adopter le Débat d'Orientation Budgétaire 2024 (DOB) annexé à la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,  
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Bernard KSAZ

Pour : 20  
Abstention : 0  
Contre :